

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-huit mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, DE BRUYNE Vincent, FOLCHER Max et KATSAOUNIS Bruce.

Absents excusés : Madame BOUCHET Françoise et Monsieur TASSIN Michel

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 11/03/2024

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 8

Objet : PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, les nouvelles dispositions de la protection sociale complémentaire (PSC).

Il indique que le Centre de Gestion va lancer un appel public à concurrence pour proposer aux employeurs et à leurs agents des garanties collectives d'assurances (risque prévoyance) à effet du 1^{er} janvier 2025. Cette procédure permettra aux agents de la commune de bénéficier de taux de cotisation mutualisés plus avantageux.

Monsieur le Maire, indique qu'il a validé une lettre d'intention pour associer la commune de Les Omergues à cette procédure du CDG.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal, d'entériner cette décision et d'associer la commune à cette procédure.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve la déclaration d'intention signé par Monsieur le Maire, associant la commune à la procédure que va lancer le Centre de Gestion concernant la protection sociale complémentaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, LES OMERGUES le 22 mars 2024,

Le Maire
Alain COSTE



Le secrétaire
Benjamin CHESNEAU

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Benjamin CHESNEAU', written over a horizontal line.